

## **Observation des élections : mieux lutter contre les fraudes, les pressions et les menaces**

**Améliorer la coopération entre les observateurs nationaux et internationaux, tenir compte des votes des citoyens vivant à l'étranger et, surtout, contrer les « faux observateurs » et démasquer les fraudes, tout en protégeant les observateurs fiables et officiels : les attentes des organisateurs d'observations électorales ne manquent pas, et ont largement nourri l'Appel de Paris. A l'issue de leur conférence européenne, celui-ci invite le Conseil de l'Europe à définir un instrument spécifique pour garantir, protéger et promouvoir l'observation des élections.**

L'Appel de Paris se fonde sur l'expérience acquises au cours des observations réalisées dans de nombreux pays, dans des conditions souvent dégradées, « peu relayées il y a encore quelques années ». Aujourd'hui, certaines manipulations commises à grande échelle, en particulier lorsqu'elles sont orchestrées par la Russie, ont été dénoncées pendant toute la conférence. Corruption d'élus locaux, nationaux ou européens, intimidation des électeurs mais aussi recrutement de nombreux « faux observateurs », les agissements russes lors des élections, en Europe et dans d'autres pays du monde ont pris selon Stefanie Schiller, présidente de la « Plateforme européenne pour des élections démocratiques » (EPDE), une dimension plus qu'alarmante. En outre rappelait Holly Ruthrauff au nom de l'EODS, organe d'observations électorales dépendant de l'Union européenne, des observateurs sont régulièrement mis en prison.

### **« Les observateurs sont des défenseurs des droits humains »**

La conférence a mis en exergue la nécessité d'une meilleure coordination entre les différentes organisations d'observations. Un nombre trop élevé d'observateurs peut perturber le bon déroulement d'un scrutin car il est difficile de laisser entrer des dizaines d'observateurs différents dans le même bureau de vote au même moment ! Ces organisations publient ensuite des conclusions et des déclarations finales, parfois contradictoires. La plupart des observateurs estiment toutefois qu'une déclaration commune et unique n'est pas la solution, et qu'il est sain d'avoir plusieurs conclusions... pour autant que celles-ci ne s'opposent pas trop les unes aux autres.

Le rapporteur général de la conférence, Rasto Kuzel, est revenu sur quelques grands principes de l'observation : d'abord, garantir et protéger l'activité des observateurs et leur accès aux scrutins, en rappelant que cette activité fait partie intégrante du processus électoral. Il importe aussi de renforcer la complémentarité entre les observateurs internationaux et nationaux. Une observation ne commence pas la veille du scrutin mais se prépare des mois à l'avance, et doit ensuite s'inscrire dans un suivi réel et sur le long terme. Outre ces mesures, il convient enfin de rappeler en permanence que les observateurs « sont des défenseurs des droits humains » concluait Stewart Dickson, et leur garantir les moyens et les protections indispensables à l'accomplissement de leur mission.